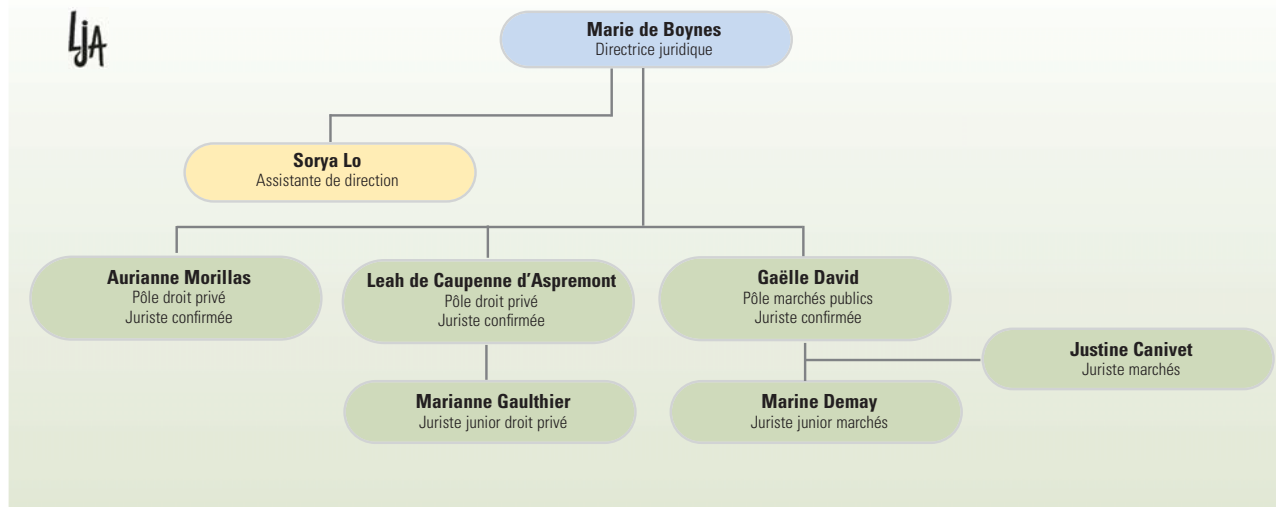


## La direction des affaires juridiques et des marchés de Sciences Po



### FOCUS

#### MARIE DE BOYNES Directrice juridique



Après une formation universitaire privatiste (DEA de droit privé général à l'université Paris 2 Panthéon-Assas) et diplômée de Sciences Po, Marie de Boynes a exercé en qualité d'avocat pendant plusieurs années en cabinets d'affaires internationaux (corporate, M&A) avant de choisir d'intégrer les équipes de Sciences Po. Son entrée au comité exécutif, en 2014, a également permis à Marie de Boynes d'élargir son action. « *Mon approche business/monde de l'entreprise s'est avérée très utile dans un secteur s'inscrivant désormais dans un environnement économique mondialisé de plus en plus compétitif et nécessitant des process efficients. La dimension transversale de mon activité conjuguant à la fois des problématiques juridiques pures, mais également financières/achats et sociétales rendent mes fonctions particulièrement passionnantes. Les dossiers traités au quotidien par mes équipes et moi-même raisonnent particulièrement en cette période où le « fait juridique » accroît de plus en plus sa place dans le monde de l'entreprise* » développe-t-elle.

#### Ses conseils

La direction juridique travaille notamment avec BG2V (Quentin Leroux) sur les problématiques immobilières. Darrois Villey Maillot Brochier (Vincent Aghulon et Loïc Vedie) et Linklaters (Paul Lignières) sont aussi sollicités. « *LPA-CGR (Arnaud Molinier) a été particulièrement efficace dans des dossiers précontentieux complexes (droit commercial) ou en matière contractuelle. Stéphane de Navacelle nous a assistés également dans des dossiers délicats en matière de droit pénal. Nous travaillons également avec Dominique Isel du cabinet Staub sur des problématiques CNIL et IT qui nécessitent un éclairage technique très pointu* », détaille Marie de Boynes.

#### L'entreprise

Sciences Po désigne l'ensemble ayant succédé en 1945 à l'ancienne École libre des sciences politiques. Ses deux composantes sont désormais l'Institut d'études politiques de Paris et la Fondation nationale des sciences politiques.

#### La direction juridique

La Fondation nationale des sciences politiques (fondation de droit privé) est en charge de la gestion administrative et financière de l'Institut d'études politiques de Paris, établissement d'enseignement supérieur et de recherche. La nature dualiste privée/publique de cette structure s'accompagne au quotidien d'un large spectre d'actions. « *En charge des affaires juridiques à Sciences Po depuis maintenant six ans, ma mission est d'assurer le pilotage stratégique de ces dernières et garantir la sécurité juridique de nos activités très variées. J'ai la responsabilité de mettre en place et de contrôler par l'intermédiaire de mes équipes, à Paris et sur nos six sites en province, le respect rigoureux de la réglementation* », explique Marie de Boynes. Les activités filialisées comme l'édition par exemple (Presses de Sciences Po) constituent également un terrain sur lequel la direction juridique doit assurer la supervision. Le pilotage de l'ensemble des questions juridiques relatives à l'acquisition en décembre 2016 d'un important ensemble immobilier (Hôtel de l'Artillerie) destiné à abriter le nouveau campus au cœur du 7<sup>e</sup> arrondissement (14 000 m<sup>2</sup>, 87 millions d'euros) et le vaste programme de réhabilitation dont il s'accompagne pour un montant équivalent a nécessité un investissement personnel très important depuis près de trois ans.